

Salle d'anatomie : règlement

Conditions d'accès

1. La salle d'anatomie est ouverte pendant les horaires de la bibliothèque à la communauté Lyon 1.
2. Les places assises et les modèles anatomiques sont accessibles sur réservation.
3. Places assises

La salle comporte des places assises numérotées. Ces places sont réservables individuellement pour travailler seul ou en groupe : consultation des atlas, des planches, des ressources en ligne et des modèles anatomiques.

4. Consultation des modèles anatomiques

Les objets anatomiques sont à consulter sur place ou dans les autres espaces de la bibliothèque, mais ne peuvent sortir de l'enceinte de la BU.

5. Durée d'utilisation

Les réservations de places assises ou de modèles s'appliquent à une durée déterminée que les utilisateurs s'engagent à respecter.

Comportement

Les usagers doivent se conformer au règlement intérieur en vigueur à la bibliothèque universitaire.

Il leur est demandé particulièrement :

- de ne pas consommer de nourriture. Les boissons sont tolérées dans des récipients fermés.
- de ne pas monopoliser une place sans l'occuper
- pour le travail en groupe, de parler à voix modérée afin de permettre une bonne cohabitation de plusieurs groupes ou personnes dans la salle.

En cas de manquement à ces règles, le personnel de la bibliothèque pourra demander à l'utilisateur de quitter la bibliothèque.

Respect de l'intégrité des collections

Chaque utilisateur est responsable des réservations effectuées à son nom.

Le vol, la tentative de vol manifeste ou la détérioration volontaire d'un document ou de matériel pourront entraîner une interdiction d'accès à la salle d'anatomie, une sanction disciplinaire et le remboursement des pièces anatomiques détériorées.